

RÉUNION DU GFP

**29-30 janvier 2013, Bruxelles**

**ITUH, Bd du Roi Albert II, 5 – salle E, premier étage**

**RAPPORT**

**29 janvier:**

**09h00-12h30**

**Évaluation du RSCD**

*Premiers éléments des commentaires concernant l’évaluation*

* Au niveau EXTERNE: le RSCD a assuré une visibilité et une crédibilité aux syndicats en matière de développement mais il reste encore un long chemin à parcourir;
* Au niveau INTERNE:
	+ Les principes et directives syndicaux en matière d’efficacité du développement sont considérés comme un actif pour renforcer la cohérence et la coordination entre les organisations syndicales;
	+ Le RSCD a également amélioré les capacités des organisations membres au niveau politique et technique et a renforcé les partenariats et les connaissances sur les projets de développement parmi les membres;
	+ Le RSCD est toujours considéré comme une « initiative basée sur les projets »;
	+ Bien qu’elle se soit améliorée avec le temps, la participation du Sud doit être améliorée. De plus, l’engagement des FSI demeure faible.

*Recueil des apports supplémentaires en vue de l’évaluation: remarques générales*

* Des commentaires sur la « reconnaissance » du réseau doivent également être recherchés parmi les acteurs externes (institutionnels et non gouvernementaux);
* Les facteurs externes (notamment les politiques gouvernementales) doivent également être pris en compte dans l’évaluation de l’influence exercée par le RSCD sur les organisations nationales;
* Il convient de prêter une attention particulière aux entraves et obstacles susceptibles d’empêcher certaines organisations de rejoindre le réseau;
* Une plus grande attention et un plus grand soutien devraient être accordés aux organisations dans le Sud aux échelons régional et national afin de leur permettre de structurer leur participation et représentation;
* Quelle est la « masse critique » nécessaire pour évaluer le degré de capacité de représentation suffisante du RSCD (voir également d’autres réseaux dans l’environnement syndical)?

*Recueil des apports supplémentaires en vue de l’évaluation: groupes de travail*

* En termes de plaidoyer, nous avons plus de succès et sommes plus efficaces avec les partenaires externes qu’avec notre propre environnement syndical, dans la mesure où le programme de développement n’est pas placé au rang de priorité dans l’ordre du jour syndical;
* L’intégration du RSCD à la CSI devrait être améliorée; les degrés d’opérationnalisation diffèrent d’une région à l’autre;
* La pluralité des points de vue et des stratégies fait partie intégrante du réseau: des publics différents et, par conséquent, des attentes différentes, bien qu’ils ne puissent être considérés comme « différents »: par exemple, les acteurs du développement/aide/projet et les responsables-dirigeants du plaidoyer/politique. Devons-nous les diversifier ou non? Si tel est le cas, qu’est-ce que cela signifie en termes de gouvernance, de participation et d’activités?

|  |
| --- |
| POINTS D’ACTION |
| * Un questionnaire d’évaluation sera envoyé à l’ensemble du RSCD (après vérification par le GFP);
* Une interview sera organisée avec des acteurs internes et externes (y compris les gouvernements, les agents internationaux, régionaux et les OSC): le secrétariat enverra un projet de liste au GFP pour qu’il soumette ses apports;
* Deux réunions possibles avec des groupes de discussion ciblés (différentes parties prenantes) à l’échelle nationale;
* Le projet de rapport sera envoyé au GFP (fin mars) préalablement à sa distribution aux fins d’une discussion durant la réunion générale au Danemark.
 |

**14h00h-17h00**

**Gouvernance du RSCD**

*Discussion sur la gouvernance et les modalités de travail au sein du RSCD*

Après 2/4 années de travail, nous souhaitons réviser les cadres institutionnels et les méthodes de travail du réseau. Un trop grand nombre de réunions et de séminaires de formation sont organisés, risquant de surcharger le travail des organisations régionales et nationales.

Remarques générales:

* Comment la CSI est-elle liée au réseau?: question de fond. La coopération au développement mérite une plus grande priorité au sein de la CSI;
* La nature multi-acteurs du réseau ne peut être cristallisée dans de simples cadres institutionnels réglementaires basés sur les affiliations. Elle doit demeurer informelle et flexible afin d’être inclusive (FSI et OS). Les règles doivent être basées sur un consensus. La reconnaissance officielle du réseau par chaque partie prenante, y compris la CSI dans ses structures de gouvernance, n’est, de la sorte, pas entravée;
* Les réseaux régionaux doivent être renforcés. Les réunions et plans d’action du RSCD doivent refléter la situation dans les régions. Tel est le cas en Amérique latine et il devrait en aller de même dans les autres continents. Le soutien aux réseaux de développement régionaux (promotion, organisations d’aide, échanges entre pairs/Sud-Sud) est crucial pour la prochaine étape du réseau afin d’exercer une influence ascendante en ce qui concerne la participation et les apports. Cette approche contribuerait également à soutenir la participation ciblée des représentants du Sud à l’échelle mondiale;
* Le secrétariat ne peut faire face à une lourde charge de travail en ce qui concerne le suivi et la représentation à l’échelle mondiale compte tenu de l’évolution grandissante à l’échelle régionale et nationale;
* Les régions du CRPE et MENA doivent être impliquées dans une plus grande mesure.

**Voies à suivre:**

Il sera nécessaire de procéder à une future révision du mandat, des règles et des objectifs actuels du RSCD lors de la prochaine réunion générale. Des changements dans la gouvernance (voir ci-dessous) seront débattus et décidés durant la réunion générale en avril 2013.

* + Réunions générales:
* *Composition:* élargissement de la représentation régionale du Sud à 5 par région (AL, AP, Afrique), y compris le CRPE et la région MENA
* Désignation des participants « permanents » par les organisations, indiquant les suppléants possibles (qui devront recevoir toutes les informations et intervenir si besoin est)
* Fournir une définition des organisations solidaires (organisations syndicales/qui soutiennent les syndicats) afin de permettre une meilleure compréhension des « critères » d’affiliation
* *Mandat:* prise de décisions politiques et établissement des orientations, axés sur des débats thématiques (limitant la gouvernance si besoin est)
* *Nombre de réunions:* deux réunions de 2/3 jours par an
	+ GFP:
* *Composition:* accroissement du nombre de membres par région (deux organisations affiliées, chacune délégant un représentant régional) avec un mandat limité dans le temps; la participation des régions MENA et PERC doit faire l’objet d’une évaluation
* Désignation par les organisations, indiquant les suppléants
* *Mandat:* suivi des activités et des questions de gestion (présentation de rapports); prise de décisions administratives entre les réunions générales, gestion de la représentation
* *Réunions:* 1 ou 2 par an, parallèlement aux réunions générales
	+ Domaines de travail et méthodologies:
* *Prise de décisions concernant les documents de position:* les réunions physiques du groupe de travail uniquement ne sont pas une approche appropriée pour disposer de processus de prise de décisions inclusifs. Les documents politiques doivent être envoyés à l’ensemble du RSCD et une procédure d’approbation devra être mise en application. Les réunions ad hoc seront de toute façon maintenues, ouvertes à tous les membres intéressés du RSCD, complétant les consultations en ligne et le travail commun de rédaction;
* *Séminaires:* les séminaires thématiques devront être utilisés comme points de départ pour les axes de travail sur des questions spécifiques.
	+ Stratégie et instruments de communication et de visibilité:
* *Bulletin d’information*:
* Non seulement aux fins d’information mais également d’analyse. Des évaluations critiques devront être réalisées sur les activités du RSCD et des événements externes pertinents;
* La diffusion par les structures régionales aux organisations affiliées nationales sur le continent est nécessaire;
* Deux pages sur les questions politiques: très utiles;
* *Documents sur le développement:* l’élaboration occasionnelle est appropriée;
* Une publication sur l’évaluation/histoire de l’engagement syndical dans le programme de l’efficacité du développement et principaux messages;
* *Base de données sur les projets:* nous devons adopter des approches individualisées en vue d’un suivi;
* *Autres instruments* (nouvelles brochures, nouveau logo (?), rapport des résultats du RSCD distribué à un public plus large; probablement un vidéo clip sur le travail du réseau);
* *Site web:* ajouter le calendrier d’activités.

|  |
| --- |
| POINTS D’ACTION |
| * Présenter le document révisé sur le mandat et la gouvernance à la réunion générale du RSCD en avril
* Présenter le projet de rapport sur les résultats du RSCD pour le public en général à la réunion générale du RSCD en avril
* Ajouter le calendrier d’activités sur le site web et rechercher un style plus communicatif (notamment un programme commenté)
 |

**30 janvier:**

**09h00h-12h30**

**Planification future du RSCD**

*Concept et activités pour 2013-2016*

1. Renforcement des capacités

Cet objectif sera débattu avec les régions dans le cadre de la campagne globale « d’organisation » de la CSI.

1. Plaidoyer et programme de développement international VOIR DOCUMENT
	* Ajouter la composante de l’UE: Forum politique pour le développement = secteur privé: on constate des chevauchements avec d’autres domaines de travail (ESP) en matière d’investissement, de commerce, …; lien avec l’approche basée sur les droits humains et le déliement de l’aide en termes de critères et d’instruments pour appuyer les projets de développement.
	* Mettre sur pied des réseaux régionaux de développement (peuvent être inclus dans la composante du plaidoyer – objectif 2, et les ressources seront disponibles dans le cadre de la CPDE (plateforme d’OSC pour l’efficacité du développement).
2. Partenariats syndicaux VOIR DOCUMENT

Les organisations du Nord font de plus en plus l’objet de pressions exercées par les donateurs pour qu’elles présentent les résultats et l’assignation des fonds. De même, les organisations du Sud se voient imposer de nombreuses et différentes conditionnalités par les gouvernements et syndicats donateurs. Cet axe de travail porte sur ce type de questions. Remarques: la présentation de résultats est cruciale pour l’organisation syndicale par rapport à ses destinataires dans l’UE. Ce point doit être davantage souligné dans les résultats dans le prochain cadre logique du projet.

*Plan d’action du RSCD*

* + Ordre du jour actuel du programme (avril 2013)

Ajouter et détailler la composante de l’UE

*Préparation de la prochaine réunion générale en avril*

* Bref rapport d’activités: pourrait également inclure la recherche dans le secteur privé et le guide de suivi et d’évaluation
* Présentation du rapport d’évaluation
* Structure de la nouvelle gouvernance du RSCD (document de mission mis à jour)
* Planification de la nouvelle phase du projet (mettant en évidence l’expérience de l’Amérique latine dans le cadre du renforcement des capacités des réseaux régionaux)
* Politiques: proposition d’invitation de personnalités externes de haut niveau (groupe de haut niveau pour l’après-2015, Suède, Danemark, Royaume-Uni, France, UE-M. Piebalgs)

|  |
| --- |
| POINTS D’ACTION |
| * Envoi du projet d’ordre du jour de la réunion générale au GFP vers la mi-mars pour observations et approbation
* Lettres de soutien au nouveau projet des principaux destinataires syndicaux
 |